

Permis de conduire : demander la communication d'un NEPH perdu ou la réactivation d'un NEPH

Accéder au Service en ligne

Ce téléservice permet de retrouver un numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé (NEPH) perdu ou oublié ou de **réactiver un NEPH trop ancien** qui ne permet plus de s'inscrire à l'examen.

Une fois la démarche validée par le service compétent, vous obtenez une nouvelle **Attestation d'Inscription au Permis de Conduire (AIPC) mentionnant votre NEPH**.

À savoir

Le NEPH est visible sur votre permis de conduire, sur l'attestation d'inscription émise par l'ANTS ou sur le livret numérique. Si vous ne possédez plus aucun de ces documents, vous pouvez utiliser ce téléservice pour qu'on vous communique votre NEPH et obtenir une nouvelle attestation d'inscription.

Étapes à suivre :

1/ Indiquer le département de résidence du demandeur et le motif de la demande

2/ Indiquer la qualité du demandeur, son état-civil et son adresse

3/ Fournir les coordonnées de contact

4 / Joindre les documents justificatifs

- Permis de conduire



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00